

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU 20 DÉCEMBRE 2018**

*À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 heures à la salle municipale, le jeudi 20 décembre 2018, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.*

*Sont aussi présents les conseillers suivants : Madame Pascale G. Malenfant, madame Martine Hudon, monsieur Hubert Gagné-Guimond, madame Josée Michaud, madame Carole Lévesque et madame Annie Sénéchal.*

*Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.*

*Madame Isabelle Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.*

*Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.*

*Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :*

1. *Adoption du budget 2019 et du programme triennal des immobilisations.*

263-12-2018

**RÉSOLUTION D'ADOPTION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS**

**ATTENDU QUE** le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

**ATTENDU QUE** le Conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021;

**EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

Le Conseil adopte le budget « revenus » qui suit pour l'année financière 2019 :

	<b>BUDGET 2019</b>
Taxes	1 856 474 \$
Paiements tenant lieu de taxes	130 \$
Transferts	527 109 \$
Services rendus	50 428 \$
Imposition de droits	14 500 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$
Intérêts	6 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté, non affecté et Fonds réservés	8 017 \$
Transfert aux activités d'investissement	<u>(610 950) \$</u>
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 856 708 \$</b>

**QUE** le Conseil adopte le budget « dépenses » qui suit pour l'année financière 2019 :

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

	<b>BUDGET 2019</b>
Administration générale	360 762 \$
Sécurité publique	255 821 \$
Transport	634 904 \$
Hygiène du milieu	
Matières résiduelles	143 601 \$
Matières recyclables	44 561 \$
Matières putrescibles	34 149 \$
Aménagement, urbanisme et développement	174 986 \$
Loisirs et culture	163 791 \$
Frais de financement	23 628 \$
Remboursement de la dette à long terme	65 499 \$
Amortissement	<u>(252 346) \$</u>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 856 708 \$</b>
<b>SURPLUS</b>	<b>0 \$</b>

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

---

Le Conseil adopte le programme triennal des immobilisations qui se répartit comme suit :

<b>PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS</b>			
	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Camion utilitaire 1 tonne	75 000 \$		
Citerne		40 000 \$	
Routes	357 569 \$	450 000 \$	210 000 \$
Projet St-Louis	10 000 000 \$		
Projet Station			6 000 000 \$
Site internet	5 000 \$		
Tour d'observation	52 500 \$		
Équipements voirie	3 500 \$		
Rénovation du bâtiment municipal+garage	170 000 \$	350 000 \$	
Autres infrastructures	34 000 \$	350 000 \$	
Mâts de drapeaux	7 000 \$		
	10 704 569 \$	1 190 000 \$	6 210 000 \$

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**264-12-2018**

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,**  
la levée de l'assemblée à 20 h 18.

\_\_\_\_\_  
Rosaire Ouellet, maire

\_\_\_\_\_  
Isabelle Michaud, secrétaire-trésorière